

Etat Civil

Bienvenue à :

- Tasnim HECHAICHI, le 4 juillet 2020
- Alicia VERICEL, le 4 juillet 2020
- Manon CANDÉS, le 17 juillet 2020
- Mia PAUTET, le 20 juillet 2020
- Eline MONIER, le 23 juillet 2020
- Noé DESCOMBES, le 29 juillet 2020
- Augustine MASSARD, le 5 août 2020
- Maëlys AUBOIRON, le 6 août 2020
- Noé ANTOINE, le 27 août 2020



Ils nous ont quittés :

- Natalina PETITTI, le 3 juillet 2020
- Serge VALLET, le 4 juillet 2020
- Louise SORNET, le 14 juillet 2020
- Jeanne BIGAY, le 19 juillet 2020
- Gabriel BOUZIGUE, le 1^{er} août 2020
- Mohamed BRAHMI, le 3 août 2020



Tous nos vœux de bonheur à :

- Jeanne CHARRIN et Jérôme GARRET, le 27 juin 2020
- Elsa THOLLET et Quentin BOUSSION, le 18 juillet 2020
- Anaïs MONSET et Eddy DUPERRON, le 18 juillet 2020



Recensement

Vous avez 16 ans, pensez à vous faire recenser en mairie. L'attestation de recensement permet la convocation à la journée défense et citoyenneté et est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Votre avis nous intéresse

La nouvelle équipe municipale et la commission communication souhaiteraient obtenir votre avis sur la communication au sein de la commune. Prenez quelques minutes pour répondre au questionnaire soit en flashant le QRcode, soit en recopiant le lien suivant dans votre moteur de recherche : <https://cutt.ly/hfOblbW>.



Au plaisir de lire vos remarques prochainement !

Infos Pratiques

MAIRIE DE POMMIERS

Lundi, mardi, mercredi : 14h à 17h

Jeudi, vendredi, samedi : 9h à 12h

Tél : 04 74 65 63 90

contact@mairie-pommiers.fr

www.mairie-pommiers.fr

N° d'astreinte : 06 07 38 04 37 seulement en cas d'URGENCE

HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE

Téléphone : 04 74 07 05 66

- mardi 16h-18h30
- mercredi 15h-18h
- vendredi 16h-18h30
- samedi 10h-12h

DECHETTERIES :

Munis de votre carte, trois lieux sont possibles d'accès : Anse, Chazay, Theizé et St Laurent d'Oingt (chaque jour, l'une d'entre elles est ouverte)

POUR RECEVOIR POMMIERS INFOS PAR MAIL

Envoyer vos coordonnées à contact@mairie-pommiers.fr pour recevoir la version numérique.

Agenda (sous réserve de décision gouvernementale)

- Samedi 3 octobre : Pommiers VTT organise le Trophée Départemental des Jeunes Vététistes
- Dimanche 4 octobre : 7^{ème} randonnée « Pommiers VTT »
- Lundi 12 octobre : conseil municipal à la salle des fêtes
- Samedi 17 octobre : vente de choucroute à emporter de la classe en 0 à Trézette de 9h à 12h
- Vendredi 23 et Samedi 24 – Vendredi 30 et Samedi 31 octobre : vente de fleurs pour la Toussaint par le comité de fleurissement
- Samedi 31 octobre :
 - ⇒ Vente de Croziflette à emporter de la classe en 1 à Trézette à partir de 8h30
 - ⇒ Halloween organisé par l'APE
- Samedi 7 novembre : vente à emporter Moules/Frites de la classe en 3 à la salle des fêtes
- Dimanche 15 novembre : bourse aux vêtements de la classe en 7
- Lundi 16 novembre : conseil municipal à la salle des fêtes
- Jeudi 19 novembre :
 - ⇒ Beaujolais Nouveau présenté par les viticulteurs à la salle des fêtes
 - ⇒ Repas servi par la classe en 6 en l'honneur du beaujolais nouveau à 20h à la salle des fêtes
- Samedi 5 décembre : vente de Tartiflette à emporter de la classe en 5 à Trézette
- Mardi 8 décembre : défilé aux lampions organisé par l'APE
- Samedi 12 décembre :
 - ⇒ Délices de la 4 : vente à emporter à Trézette
 - ⇒ Marché de Noël organisé par le Comité des fêtes
- Dimanche 13 décembre : spectacle de Noël des P'tites pommes
- Lundi 14 décembre : conseil municipal à la salle des fêtes



Suivez nous : Commune de Pommiers—beaujolais

Réalisé par les membres de la commission communication :
1150 ex distribués par nos soins.
POUR NOUS CONTACTER : communication@mairie-pommiers.fr
Retrouver toutes les infos sur : www.mairie-pommiers.fr

Pommiers INFOS



Bulletin d'informations municipales - Septembre 2020 - n° 62

Retrouvez les Pommiers Infos sur notre site : www.mairie-pommiers.fr

Edito

Le mot de la cantine de l'école

En cette rentrée, toute l'équipe de cantine est très soucieuse de respecter les règles sanitaires reçues du ministère et c'est toute une organisation qui a été repensée afin d'accueillir au mieux les enfants.

Stéphanie DULAC, Nathalie FOLLENFANT, Michèle MEREU, Carine LEDUC et Annie RATIGNIER s'occupent des enfants de maternelle.

Morgane DESIGAUD, Elodie PRAZ, Régine THOLIN, Isabelle WEISBUCH, Isabelle BELTRAN, Betty MAITRE, Fatima PINTO et Nathalie PARTOUKALIAN s'occupent des enfants de primaire.

Nous souhaitons la bienvenue à Isabelle BELTRAN qui intègre l'équipe de surveillance.

Nous tenions aussi à remercier Phillipe JAMET, Patrick GIRARD, Lucille BALTAZAR, Romain DESIGAUD et Océane PERRIER pour leur présence et leur aide pendant la période de post-confinement.

Je reste à votre disposition au 04 74 68 03 70 et par mail à cantine@mairie-pommiers.fr

Bonne rentrée à tous

Sylvia PERRIER

Accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans

Accueil de loisirs intercommunaux pour les enfants de 3 à 17 ans.

Si vous êtes déjà venus, il suffit de mettre à jour sa fiche de renseignements avec ses identifiants personnels sur le portail famille. <http://cc-beaujolais-pierres-dorees.portail-defi.net>

Si vous n'êtes jamais venus, téléchargez sur le site de la communauté de communes www.cc-pierresdorees.com rubrique au quotidien / en pratique enfance et jeunesse, la fiche de renseignements ALSH par enfant.

Cette fiche est à renvoyer au service accueil de loisirs de la Communauté de communes

- par courrier : CCBPD – Service Accueils de Loisirs – 1277 route des crêtes – 69480 Anse
- par mail : enfancejeunesse@cc-pierresdorees.com.

Les tarifs sont fixés pour l'année scolaire par un vote du conseil communautaire. Les tarifs sont dégressifs selon le quotient familial CAF.

Le mois de Septembre sonne la rentrée... rentrée des classes, reprise du travail, reprise des activités des associations, les vendanges...

Cette rentrée 2020, après la période de confinement, nous l'espérons tous avec une reprise normale de nos activités. Ce n'est pas le cas.

Au-delà de la Covid-19, les vendanges se sont passées sans effervescence extérieure, mais revêtant un caractère particulier par leur précocité et la sécheresse. Cependant nous avons bon espoir, même si les volumes ne sont là, d'avoir un millésime de qualité.

La rentrée des classes s'est déroulée sous une apparence normale avec des adaptations de prévention, cependant plane chaque jour l'apparition d'un élève, d'un parent, d'un enseignant se révélant positif au virus.

Il en est de même au niveau des entreprises, du travail, le doute subsiste, mais entre pessimisme, inconscience et insouciance, sachons réagir et soyons responsables.

Nous devons être très vigilants et prêts à nous adapter. Le port du masque, les distanciations s'ils sont admis et pratiqués, voire obligatoires dans certaines situations ou en fonction des lieux, ne s'apparentent pas encore à des réflexes.

Depuis le mois de Mars, les associations ont vu leurs activités réduites, les manifestations annulées, et au fil des mois, les rencontres, la convivialité qui est aussi la qualité de vie à Pommiers, sont réduites.

Malgré tout, les associations ont entamé aussi la rentrée en s'adaptant, sauf quelques unes comme le Club Loisirs et Amitié.

Le Conseil Municipal a aussi fait sa vraie rentrée de début de mandat. Les commissions sont en place, travaillent et s'activent, car il nous faut récupérer en partie le retard depuis Mars.

Si nous rentrons dans une période où le soleil sera moins présent et que le brouillard de la Covid nous entoure, gardons confiance, soyons optimistes, adaptons-nous, mais surtout soyons tous responsables, jeunes ou moins jeunes, pensons aux plus vulnérables, soyons solidaires.

Votre Maire,
René BLANCHET.

Culture

Malgré la situation actuelle, les lieux culturels sont ouverts et vous proposent de belles programmations. Musées, théâtres (Villefranche et Gleizé), Ansolia et cinémas vous attendent pour vous évader le temps d'une représentation.

Rentrée scolaire

284 enfants ont fait leur rentrée le mardi 1^{er} septembre (contre 304 en 2019).

La directrice de l'école est Mme Castellino.

L'école maternelle accueille 91 élèves répartis en 4 classes. Les institutrices de maternelle sont E. Delas (PS/MS), L. Boero (PS/MS), A. Moutet (PS/MS) et M. Solerti (GS).

L'école élémentaire accueille 193 élèves répartis en 8 classes. Les institutrices en élémentaire sont G. Andriot (CP), G. Chupin (CP/CE1), V. Bouvier (CE1), S. Degarne (CE2), B. Babus (CE2/CM1), K. Morateur (CM1), K. Dolard (CM2 B), E. Castellino et A. Kirié (CM2 A).

La boîte à lire

Inaugurée en mars 2018, grâce à une initiative l'ITEP en lien avec l'école et la bibliothèque de Pommiers, une Boîte à lire est en place à Trézette, sur la placette du bureau de tabac.

Qu'est-ce donc ?

Accessible 24h/24 et 7j/7, la boîte à lire, c'est une bibliothèque hors les murs, mais ce n'est pas une bibliothèque de rue.

Comment cela marche t'il ?

Le plus simplement du monde : " **Prends le livre, c'est gratuit. Rends-le, c'est gratuit aussi. Et si possible, ramènes-en un.**"

Une démarche éco-citoyenne :

En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

La boîte à lire est un vaste système de libre-échange, favorisant la participation citoyenne des habitants et le partage, où tous les genres ont droit de cité, romans, essais, bande-dessinées et ce, pour tous les âges.



Forum des associations

Comme chaque année, le forum des associations s'est tenu le 1^{er} samedi du mois de Septembre et les commerçants ou artisans adhérents de l'associations Atouts Pommiers s'y sont greffés pour leur journée des Savoir-Faire. Cette journée a rassemblé 16 associations sportives, culturelles et sociales de la commune et 20 adhérents d'Atouts Pommiers. Malgré des conditions sanitaires particulières (port du masque obligatoire, distanciation sociale et sens de circulation), les échanges se sont déroulés en toute convivialité.

Le bilan pour les associations indique malheureusement une baisse des inscriptions aux différentes activités. La situation sanitaire en est certainement l'explication.

La municipalité a profité de cette manifestation pour lancer un questionnaire sur les outils de communication à disposition des habitants et des associations de la commune (site internet de la mairie, page Facebook, application Panneau Pocket...) pour faire un état des lieux des outils de communication et leurs utilisations au quotidien par les habitants et les associations.

Si vous souhaitez répondre à cette enquête, flashez le QR code à la fin du Pommiers Infos ou inscrivez ce lien dans votre barre de recherche : <https://cutt.ly/hfOblbW> et répondez au questionnaire en ligne. Les associations vont recevoir un question-

naire par mail.

Chenilles processionnaires

La chenille processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) a envahi la quasi-totalité du territoire français.

L'éradication des chenilles processionnaires est une obligation pour les propriétaires et les locataires

Quels sont les risques sur notre santé et celle de nos animaux domestiques ?

Les chenilles sont couvertes de poils urticants (invisibles sur la partie dorsale des segments abdominaux) qui peuvent déclencher des réactions d'irritation violentes et une réaction de type allergique (brûlure, rougeur et œdème). L'animal le plus souvent atteint est le chien. A chacun d'agir dans son jardin.

Protégez-vous : ne jamais toucher une chenille sans protection !

En cas de réaction allergique (langue, yeux, poumons) : consulter rapidement un médecin.

Quels sont les moyens pour lutter ?

L'HIVER

L'éco-piège pour éviter les désagréments des processions et limiter les populations à venir. Placé durant l'hiver, il permet de piéger sans danger les chenilles qui descendent en procession dans un sac.

Le nichoir pour favoriser la prédation naturelle. De la nidification au nourrissage des petits, un couple de mésange peut ingérer de 500 à 800 chenilles (3 à 5 nids de processionnaires). Le nichoir doit être en place en janvier – février.

Destruction des nids

Au plus tard à la fin de l'hiver, les propriétaires et locataires sont tenus de supprimer les cocons (ou « nids ») puis de les incinérer en prenant toutes les précautions nécessaires. Porter de vêtements longs, des gants et un masque notamment en raison des capacités extrêmement urticantes des chenilles.

Soirée de remerciement post

COVID

Le 17 juillet dernier, les artisans de la solidarité durant le confinement se sont retrouvés place des associations autour d'un buffet bien garni, chacun ayant apporté un plat salé ou sucré, accompagné comme il se doit du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Ce moment convivial très apprécié de tous a permis de remercier de vive voix ces bénévoles qui ont donné de leur temps pour que cette période difficile se passe le mieux possible.



Commémoration libération de Bibliothèque municipale de Pommiers

Il y a 76 ans : la libération de Pommiers

A l'occasion du 76^{ème} anniversaire de la libération de Pommiers, les anciens combattants, des représentants du conseil municipal et des citoyens se sont réunis autour du monument aux morts le 3 septembre 2020 en soirée.

Ce fût l'occasion pour le Maire, René BLANCHET, de rappeler que les libertés d'aujourd'hui reposent sur le sacrifice de combattants d'hier.



Paroisse

La paroisse « Saint Cyprien de Buisante » change de curé suite au départ du père Marc Costarigot. Le dimanche 20 septembre, le Père Eric Mouterde, vicaire général du Diocèse de Lyon est venu présider la célébration du nouveau curé, le Père Pascal Desquilbet, à l'église d'Anse au cours de la messe paroissiale. Au cours de la célébration a eut lieu le rite symbolique de la remise des clés des églises par les maires au nouveau curé, les églises étant des édifices communaux dont la municipalité est propriétaire et le curé affectataire, selon les termes de la loi de 1905.

Ordures ménagères

Le ramassage des poubelles s'effectue le mardi ou le vendredi matin suivant les tournées de ramassage, il a lieu les deux jours dans le bourg. Il faut être vigilant à sortir le bac la veille au soir et à le rentrer dès que possible, les bacs étant tolérés sur la voie publique jusqu'à la fin du jour de collecte mais pas au-delà.

Depuis le 1er septembre la Bibliothèque a repris ses horaires habituels.

- le mardi de 16h à 18h 30
- le mercredi de 15h à 18h
- le vendredi de 16h à 18h30
- le samedi de 10h à 12h

Les lecteurs sont accueillis dans le respect des gestes barrières et le port du masque est obligatoire.

Des Nouveautés Jeunesse et Adultes ont été acquises récemment, BD, Romans et Documents.

Dans le mois d'octobre des achats Adultes permettront aux lecteurs de découvrir des ouvrages de la Rentrée littéraire. Un spectacle pour enfants prévu en octobre est reporté en octobre 2021.

Prudence sur les routes à Pommiers

Un usager de la route nous alerte sur le risque de collision avec des skateurs, patineurs ou cyclistes....

D'une façon plus générale, en cette période automnale le soleil couchant ou levant peut provoquer l'éblouissement des usagers de la route. Pour éviter que nos belles journées ensoleillées ne se terminent par un drame, nous invitons les usagers de la route à redoubler de prudence sur les routes de Pommiers.

Aussi nous suggérons aux parents d'expliquer à leurs enfants qui se rendent, entre autre, au skate parc que l'automobiliste venant en face peut être ébloui et ne pas les voir. Nous invitons aussi tous les conducteurs de véhicules à anticiper l'éblouissement et à ralentir.

D'une manière récurrente le sujet de la sécurité routière sur les chemins et routes de Pommiers revient dans nos discussions.

Alors roulons le pied léger sur les routes de Pommiers !

Déclaration des ruches

Rappel : La déclaration des ruches doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

